

Promenade sonore

Guide pour les organisateurs



Photo : Beat W. Hohmann

Pourquoi une promenade sonore ?

La valeur d'espaces de détente calmes, à proximité des habitations, est incontestable, ne serait-ce qu'en tant que facteur d'attractivité pour les villes et les municipalités. Il convient donc d'aménager, par une planification avisée, les lieux de détente sur le plan acoustique également. Afin de sensibiliser les responsables communaux ainsi que les spécialistes de l'architecture paysagère, de l'architecture et de l'ingénierie à la conception d'espaces sonores et de les intégrer suffisamment tôt dans les processus de planification, ceux-ci sont invités à une promenade sonore, sur place, afin qu'ils puissent faire l'expérience de différents espaces acoustiques et apprendre à les évaluer. Des mesures prises dans le domaine de l'adaptation au climat, de la réduction de la chaleur et de la promotion de la biodiversité peuvent également avoir un impact positif sur la qualité acoustique d'un lieu. Il est important d'exploiter et de maximiser ces synergies.

À qui s'adresse la promenade sonore ?

- Aux responsables communaux des domaines de l'environnement, de la planification, du bruit
- Aux collaboratrices et collaborateurs cantonaux des domaines de l'environnement, de la planification, du bruit
- Aux professionnel-le-s de l'architecture paysagère, de l'architecture, de l'ingénierie. Outre les listes d'adresses internes, les répertoires suivants fournissent des données sur les destinataires potentiels : bruit.ch > Répertoire des entreprises, sga-ssa.ch > Entreprises affiliées, bsla.ch > [Trouver un bureau](#)

Comment se déroule une promenade sonore ?

La promenade sonore avec des spécialistes permet aux participant-e-s de découvrir comment sont perçus les différents espaces extérieurs. La visite mènera à travers des lieux aussi bien positifs que négatifs qui seront ensuite évalués sur la base de critères définis. Il sera démontré avec quelles mesures simples et efficaces sur le plan acoustique (revêtements de sol, végétation, éléments

aquatiques, etc.) la qualité de séjour d'un lieu peut être influencée positivement. Les synergies avec les efforts déployés dans le domaine de l'adaptation au climat, de la réduction de la chaleur et de la promotion de la biodiversité seront également prises en compte. Parallèlement, la conception des façades, les petites constructions ou la position des corps de bâtiment impactent également l'ambiance acoustique d'un lieu.

Il faut prévoir environ deux heures pour la promenade sonore guidée. Celle-ci se déroule idéalement en fin d'après-midi, par exemple de 15 à 17 heures. Les participant-e-s sont ensuite invité-e-s à un apéritif et à un échange d'expériences et de connaissances.

Que faut-il organiser pour une promenade sonore ?

Choisir des spécialistes	Choisir un-e professionnel-le avec une vaste expérience de la conception d'espaces sonores, qui dirigera la visite et sélectionnera les lieux à visiter (spécialiste interne ou externe au canton ayant de bonnes connaissances locales). Il ne s'agit pas d'une promenade sensorielle et émotionnelle, mais d'une formation axée sur les critères et la mise en œuvre. Éventuellement, il serait judicieux d'impliquer aussi un-e spécialiste des domaines de l'adaptation au climat, de la réduction de la chaleur et de la promotion de la biodiversité.
Définir les dates	De préférence une fin d'après-midi en été (par ex. de 15 à 17 heures). La visite d'environ 2 heures est suivie d'un apéritif pour un échange de connaissances et d'expériences. Éventuellement, proposer 2 dates au choix.
Définir l'itinéraire de la promenade sonore (voir "A quoi faut-il faire attention lors du choix de l'itinéraire ?", page 3)	Choisir des sites différents en termes de son et de fonction. Définir au moins le point de départ et le point d'arrivée avant l'appel d'offres.
Envoyer l'appel d'offres (voir document "Modèle d'appel d'offres pour une promenade sonore" en annexe, page 5)	Envoyer la lettre d'information avec le formulaire d'inscription (outil d'inscription en ligne) environ 2 mois avant la promenade sonore. Le délai d'inscription expire environ 2 semaines après l'envoi de l'information. Envoyer les confirmations de participation après l'expiration du délai d'inscription.
Définir la taille du groupe	Limiter la taille des groupes à 10 ou 15 personnes maximum (intelligibilité de la parole).
Constituer un dossier de documentation (voir "Que faut-il mettre dans le dossier de documentation ?", page 4)	Le dossier de documentation est remis aux participant-e-s avant le début de la promenade sonore. Les documents leurs seront également envoyés par voie électronique après la visite.
Prévoir un apéro	Choisir un local approprié à la fin de l'itinéraire. Réserver le local à l'avance.
Matériel pour la réalisation	<ul style="list-style-type: none"> – Liste des participant-e-s – Badges nominaux pour tous les participant-e-s et les professionnel-le-s – Dossiers de documentation en nombre suffisants – Matériel d'écriture – organiser une carte multicourses pour les participant-e-s utilisant les transports publics

À quoi faut-il faire attention lors du choix de l'itinéraire ?

Point de rencontre :

Définissez un lieu de rencontre qui soit central et facilement accessible par les transports publics. Il doit y avoir suffisamment de place pour qu'un groupe de 10 à 15 personnes puisse se rassembler aisément.

Itinéraire :

Afin de laisser suffisamment de temps pour les explications, les questions et les discussions par site, visiter au maximum 6 à 7 sites (sans compter le point de départ et le point d'arrivée). Il ne devrait pas y avoir plus de 5 à 10 minutes de marche entre chaque site. Pour un trajet plus long, il est également possible d'utiliser les transports publics. La durée totale de la marche étant d'environ 35 minutes, il reste suffisamment de temps pour l'accueil, les différents sites et la conclusion. Pour l'accueil/l'introduction, veiller à choisir un lieu où la voix est bien audible. Dans un ou deux lieux, il convient de remplir ensemble le "[formulaire d'évaluation de la qualité sonore des espaces publics](#)" et de discuter des différentes perceptions. L'évaluation de la qualité sonore à l'aide de critères définis non seulement accroît l'attention portée à la perception acoustique, mais indique également aux participant-e-s quels effets contribuent à une bonne ou à une mauvaise qualité sonore.

Critères possibles pour la sélection du site :

- Exemples acoustiques positifs et négatifs
- Lieux ayant différentes fonctions (parcs, places, cours intérieures, espaces routiers, etc.)
- Effets des fontaines, des plantations (arbres, haies), des revêtements de sol sur la sonorité
> lien éventuel avec l'adaptation au climat et la réduction de la chaleur
- Qualité de l'environnement bâti, comme la conception des façades, les petites constructions, la position des corps de bâtiment
- Les différents phénomènes acoustiques tels que la diffusion (réflexion) et la protection (réduction)
- Bruits naturels versus bruits techniques
- Localisation des sources sonores possible ou non

Point final :

La promenade sonore devrait se terminer à proximité d'un lieu approprié pour un apéritif et être facilement accessible par les transports publics.

Que faut-il mettre dans le dossier de documentation ?

Plan d'itinéraire :

Carte indiquant les sites visités.

Formulaire d'évaluation de la qualité sonore :

[Formulaire évaluation de la qualité sonore d'espaces publics, Beat W. Hohmann, 2022](#) à remplir

Fiche d'information avec les indications suivantes :

- Contacts des professionnel-le-s impliqué-e-s
- Contact de l'autorité responsable
- Liens vers des publications :
 - Aménagement de l'espace sonore : pour une grande qualité de séjour dans les espaces libres publics, Journée contre le bruit 2024 > [PDF](#)
 - Qualité sonore des espaces extérieurs dans les zones d'habitation, Journée contre le bruit 2023 > [PDF](#)
 - Evaluation de la qualité sonore des cours intérieures, des places et des parcs en milieu urbain comme espaces de détente, Beat W. Hohmann et le groupe spécialisé dans l'aménagement d'espaces sonores du Cercle Bruit Suisse, 2020 > [PDF](#)
 - Akustische Qualität und Stadtklima, baukultur-lärm, 2022 > [PDF](#)
 - Klangqualität und Hitzeschutz im Einklang, ZUP, 2019 > [PDF](#)
 - Bruissement d'eau et bruit de la circulation, Beat W. Hohmann et le groupe spécialisé dans l'aménagement d'espaces sonores du Cercle Bruit Suisse, 2023 > [PDF](#)
- Autres liens :
 - Service cantonal de lutte contre le bruit
 - Klangraumarchitektur.ch : Cercle Bruit Suisse
 - [Aménagement de l'espace sonore](#) : Cercle Bruit Suisse
 - [Baukultur-Lärm, Klangraumgestaltung](#) : Cercle Bruit Suisse und zhaw
 - [Bruit et son dans les zones d'habitation](#) : Journée contre le bruit 2024
 - bruit.ch

Autres documents spécifiques au thème de l'organisateur ou de l'organisatrice :

Par exemple, documentations spécifiques aux cantons et aux villes dans le domaine du bruit/son et de l'aménagement urbain, description de projet d'exemple de bonne pratique (si disponible), publications sur le thème de l'adaptation au climat, de la réduction de la chaleur, de la biodiversité dans les zones d'habitation, etc.

Annexe

Modèle d'appel d'offres pour une promenade sonore

Invitation à la promenade sonore « *Insérer le lieu* »

Mesdames et Messieurs

Quel est le son de notre environnement ? Quels sont les bruits que nous trouvons agréables et ceux qui nous dérangent ? Qu'est-ce qui caractérise les lieux de détente acoustiquement attrayants dans les zones d'habitation ? Venez faire un voyage de découverte acoustique à travers « *Insérer le lieu* ». "*Insérer la personne responsable de l'organisation* » vous invite à découvrir l'espace urbain avec vos oreilles, sous la conduite experte d'un ou d'une « *insérer le ou la spécialiste du son* ».

Ce qui vous attend

Nous sommes souvent exposés à des niveaux de bruit élevés. Pour notre bien-être et notre santé, il est important cependant que nous disposions de lieux de détente calmes et aux sons naturels dans notre environnement quotidien. La valeur des lieux de détente calmes, proches des habitations est incontestable, notamment en tant que facteur d'attractivité pour les villes et les communes. Il convient donc de les aménager et de les protéger par une planification avisée.

« *Insérer le nom du ou de la spécialiste* » nous ouvre les oreilles et nous permet de découvrir des oasis de calme au milieu du bruit quotidien. Le calme doit-il toujours être silencieux ? Sur place, nous faisons l'expérience de différents espaces sonores et apprenons à connaître les critères permettant de les appréhender et de les évaluer. Des mesures simples nous sont présentées pour modifier la qualité acoustique d'un lieu (revêtements de sol, végétation, éléments aquatiques, etc.). D'autres mesures dans le domaine de l'adaptation au climat, de la réduction de la chaleur et de la promotion de la biodiversité peuvent également avoir un impact positif sur la qualité acoustique d'un lieu. Il est important d'utiliser et d'exploiter ces synergies. Pendant l'apéritif qui suivra, « *insérer d'autres spécialistes des domaines de l'adaptation au climat, de la réduction de la chaleur, de la biodiversité dans les zones urbaines* » seront en outre à disposition pour fournir des renseignements et répondre aux questions.

Promenade sonore « *Insérer le lieu* »

Rendez-vous 1 : « *Insérer la date* », "*Insérer la durée* » suivi d'un apéritif

Rendez-vous 2 : « *Insérer la date* », "*Insérer la durée* » suivi d'un apéritif

Point de rencontre : « *Insérer le point de rencontre* »

Apéro de clôture : « *Insérer l'heure* », "*Insérer le nom, l'adresse du local* ».

Nous marchons environ deux heures sur le circuit des sons.

Cliquez ici pour vous inscrire !

La date limite d'inscription est le « *Insérer la date* ».

> « *Insérer un lien vers l'outil de connexion* »

Nous nous réjouissons de découvrir avec vous le son de « *Insérer le lieu* ». Pour toute question concernant le circuit sonore, veuillez vous adresser directement à « *insérer la personne responsable de l'organisation* ».

Salutations amicales

«*Insérer l'expéditeur*»